



# COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 04 juillet 2020

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 29/06/2020

*L'an deux mille vingt et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jacques RIVIÈRE*

Présents : 11

**Présents :** Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Delphine BIJARD, Marc VALLVE, Amandine RAUZY, André FUSILLO, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants: 11

**Représentés:**

Pour: 11

**Excusés:**

Contre: 0

**Absents:**

Abstentions: 0

**Secrétaire de séance:** Amandine RAUZY

**Objet: Election des adjoints**

**Délibération n°: DE\_2020\_018**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à 2,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

## **- ELECTION DU PREMIER ADJOINT :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mr Nicolas CONNORD : 7 voix
- Mr Paul PERILHOU : 3 voix

Mr Nicolas CONNORD ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Adjoint au Maire.

## **- ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 1
- bulletins blancs ou nuls : 0

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 08/07/2020
009-210902490-20200704-DE_2020_018-DE

- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme Delphine BIJARD : 8 voix
- Mr Paul PERILHOU : 3 voix

Mme Delphine BIJARD ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Deuxième Adjointe au Maire.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Notifié aux intéressés le

Micholas 

Delphine 

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER



RF Pamiers
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 08/07/2020 009-210902490-20200704-DE_2020_018-DE